

L'assemblée générale à Seelisberg

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **53 (1958)**

Heft 2-fr

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'Assemblée générale à Seelisberg

On ne pourra pas prétendre que l'assemblée générale de 1958 ait sacrifié les choses sérieuses à la contemplation des beautés chères au Heimatschutz et aux divertissements helvétiques. Nous avons à étudier de graves questions: la convention italo-suisse relative à l'utilisation des eaux de l'Inn et du Spöl, et la construction d'une route sur la rive gauche du lac des Quatre-Cantons. Notre programme était établi de manière à permettre un large échange de vues sur ces deux affaires qui primaient tout le reste, et au sujet desquelles notre Ligue devait prendre position.

Une centaine de membres ou d'amis se trouvaient réunis à Brunnen le 10 mai à l'heure du rendez-vous. Nous nous sommes embarqués et avons navigué sur le lac dans une atmosphère de fœhn jusqu'à la Chapelle de Tell, dont il a été question il y a deux ans déjà; c'est alors en effet que, grâce à un subside provenant de la caisse de l'Ecu d'or, plus précisément du fonds commun des deux Ligues, la transformation projetée de la chapelle a pu être entreprise, qui a consisté surtout à débarrasser la façade d'une malencontreuse grille. L'initiateur de cette retouche architecturale, M. Max Kopp, a rappelé sur place les étapes de l'affaire; il a recueilli l'approbation et les remerciements de l'assistance.

Notre navigation nous conduisit ensuite au large du Grutli; puis, nous débarquâmes au « Treib ». Ce parcours nous permit d'imaginer, en face des lieux mêmes, ce que signifierait la présence d'une route; de prévoir certains tracés; de délimiter d'autre part les points qui devraient à tout prix être épargnés. Le « Treib » ou Maison des Bateliers, avec ses alentours, réclame quelques soins. M. Kopp expose les données et les projets. La dépense sera en partie couverte par une somme prélevée sur la vente de l'Ecu d'or de cette année. Après quoi, le Heimatschutz aura bonne conscience à l'égard de la Suisse primitive, et consacra pendant un certain temps ses ressources à des œuvres dans d'autres régions.

Seelisberg est un merveilleux balcon. Le fœhn inclinait devant nos yeux les cimes des cerisiers en fleurs et des hêtres vert-tendre, et, là-bas, sur le lac, il menait son jeu turbulent. Voulait-il, en face des montagnes claires et sereines, nous préparer à la bataille qui allait se livrer quelques moments plus tard dans le cadre de notre séance? Autour du Spöl les combattants s'affrontèrent dans une lutte courtoise qui dura jusqu'après minuit. Le récit en remplit quelques pages de ce cahier.

Dans la matinée du dimanche, l'assemblée expédia l'ordre du jour coutumier. Puis elle honora nos membres défunts; elle conféra le titre de membre d'honneur à un pionnier du « Heimatschutz », dans sa cité et dans la Suisse entière, M. Edmond Fatio, longtemps président de la Section genevoise, et qui, vu son grand âge, vient de quitter le Comité central.

Les nouveaux élus sont M. A. H. Steiner, naguère architecte de la ville de Zurich, ainsi que M. Killer, ingénieur à Baden. M. Steiner, qui est professeur à l'Ecole Polytechnique fédérale, sera la personne de liaison avec les futurs architectes du pays, comme l'était jusqu'ici M. H. Hofmann. En M. Killer, nous aurons un expert des plus expérimentés et compétents dans le domaine des usines hydro-électriques, qui nous aidera de ses avis quand le « Heimatschutz » aura à se faire une opinion sur de nouvelles entreprises.

Rapport du secrétaire général et comptes-rendus financiers furent ensuite approuvés. Sur ces deux matières nos lecteurs ont été informés par le précédent numéro de la revue.

Seelisberg est sur territoire uranais. Uri et les cinq cantons voisins formant une seule et même section, celle de la Suisse centrale, il incombait à son président, M. J. Scherrer de Lucerne, de souhaiter la bienvenue aux ligueurs de toute la Suisse; il donna ensuite un aperçu intéressant des problèmes qui concernent la région, parmi

lesquels la route de la rive gauche n'est pas le moindre. L'exposé de M. Laur qui suivit était consacré à cet objet. A l'aide de projections, l'orateur commenta les projets, à peu près comme il l'a fait dans l'article qui a paru dans le dernier cahier de la revue.

Par égard pour le conseiller d'Etat Arnold représentant le gouvernement urais, l'assemblée renonça à recommander dès maintenant l'un des tracés (tandis que l'auteur de ce compte-rendu l'a fait nettement dans l'article mentionné ci-dessus). La résolution votée par l'assemblée, et aussitôt transmise à l'Agence télégraphique suisse, est toutefois catégorique sur la question essentielle.

« La Ligue du patrimoine national, lors de son assemblée générale des 10 et 11 mai 1958 à Seelisberg, ayant pris connaissance de la partie du rapport de la Commission fédérale pour l'aménagement national qui a trait à la construction d'une route sur la rive gauche du lac des Quatre-Cantons, a constaté à sa grande satisfaction que la Commission a décidé dans ses propositions de préserver de toute atteinte le paysage du Grutli. »

« En plein accord avec la Commission du Grutli, notre Ligue tient pour nécessaire que les environs du Grutli restent à l'écart du trafic et du bruit; toute la pente de la montagne au-dessous de Seelisberg entre Treib et Bauen, avec la majestueuse Schwendiflüh, doit être conservée intacte et telle qu'elle est aujourd'hui. »

Après les deux longues séances du samedi soir et du dimanche matin, les uns restèrent paresseusement à deviser sur la terrasse de l'hôtel, d'autres firent la promenade jusqu'au château de Beroldingen d'où le regard plonge dans les profondeurs du lac d'Uri. Tous, redescendus à Treib, s'embarquèrent, qui pour Brunnen, qui pour Lucerne.

Ainsi prit fin une rencontre qui comptera dans les annales de notre association. Les deux résolutions, qui furent aussitôt rendues publiques, trouvèrent en général un accueil favorable. Elles définissent clairement la ligne de conduite que le Comité central devra suivre dans l'une et l'autre affaire.

E. Laur (traduction)

Le plus beau pont de bois de notre pays réédifié

Les lecteurs de cette revue ont sans doute gardé dans leur souvenir les vues du fameux pont couvert de Hasle-Ruegsau près Berthoud (*Heimatschutz* 1955/4). Photographié au cours de sa démolition, débarrassé de son toit et des parois latérales, il présentait dans sa carrure qu'on peut bien dire bernoise une charpente en parfait état.

Depuis cinq ou six ans l'opinion publique a été tenue en haleine. Malgré les efforts du conseiller d'Etat chargé des travaux publics, M. Brawand, la majorité du Grand Conseil bernois, invoquant les besoins du trafic croissant, avait voté en faveur d'un pont moderne en béton, plus large que l'ancien. Heureusement l'éventualité de la reconstruction de celui-ci avait été envisagée; toute la charpente, tout l'appareil avaient donc été conservés.

Les fonds toutefois manquaient; le Grand Conseil n'avait voté qu'un crédit minime. Les autorités semblaient attendre un miracle de la générosité du public et en particulier du « Heimatschutz ». Et c'est bien grâce à notre Ligue que finalement l'affaire a bien tourné. Un comité *ad hoc* a multiplié les démarches, fait appel au public. Il a recueilli 140 000 francs environ, y compris les dons du « Heimat-